



PEGASE
PROCESSUS SCOP

Notre Intervention



SUR MESURE

DANS VOTRE ETABLISSEMENT

A VOTRE DEMANDE

02.23.46.42.16

www.pegase-processus.fr



Présentation

PEGASE PROCESSUS vous accompagne vers la montée en compétences de vos équipes et de votre institution afin de soutenir :



L'harmonisation et la cohérence de pratiques professionnelles probantes, source de bien-être au travail, dans des contextes d'intervention parfois difficiles

Les dynamiques d'équipe, le sentiment d'appartenance, la cohésion



L'amélioration de vos services au bénéfice des publics que vous accompagnez

Vos interlocutrices

La responsable Pédagogique référente de votre projet vous proposera une rencontre afin d'affiner vos besoins.



Joana Cortès Catherine Martin Tatiana Metayer Anne Quémard

Responsables Pédagogiques

Chargées de Développement



Julie Guernevé Hang Le

Avant la réalisation du projet d'intervention, notre Chargée de Développement INTRA prend contact avec vous afin de garantir toute la mise en place logistique.

A l'issue pour clôturer le projet, elles vous contacteront pour recueillir votre satisfaction et votre souhait de **renouvellement du projet** ou d'une **continuité avec un autre projet**.

Votre projet d'intervention, de la demande au bilan



Les étapes de votre projet d'intervention

PHASE 1 : CADRAGE

État des lieux et recueil de vos besoins
Étude de faisabilité de votre projet d'intervention

PHASE 2 : CONCEPTION

Ingénierie pédagogique et de formation
Présentation, ajustement, validation de votre projet d'intervention

PHASE 3 : RÉALISATION

Préparation de la mise en œuvre
Réalisation de l'intervention (« Face à face » pédagogique)
Bilan intermédiaire (facultatif, à votre demande ou selon nos recommandations)

PHASE 4 : CLÔTURE

Bilan de l'intervention
Évaluation de la satisfaction des participant·es aux formations (uniquement)
Bilan du projet et perspectives

PHASE 1

CADRAGE DU PROJET D'INTERVENTION

Etat des lieux et recueil de vos besoins



Nous vous accompagnons dans la formalisation de votre besoin d'intervention en termes d'objectifs, à partir d'une compréhension partagée de votre contexte professionnel (mission, services, publics accompagnés et spécificités, formation initiale et continue des professionnels en poste, climat social).

La question essentielle pour nous est : **à quoi verrez-vous que le projet réalisé ensemble aura été utile ?**

Étude de faisabilité du projet d'intervention



Notre expérience d'intervention auprès des professionnel·es des secteurs social, médico-social et sanitaire depuis près de 40 ans, nous a amené à identifier les conditions qui sont les plus favorables à une mise en œuvre optimale et efficace du projet d'intervention, et qui contribuent à sa réussite.

Nous vérifions avec vous que **ces conditions favorables** à l'intervention sont réunies, ou peuvent l'être, avant de formaliser le projet. La conception de votre projet tiendra compte de vos **forces**, ainsi que des **contraintes** que vous rencontrez. Nous prenons le temps avec vous de les identifier afin de cerner au mieux vos **leviers d'actions**, ce qui soutiendra la réussite de votre projet.

Nous observons que les équipes de direction jouent un rôle clé dans la création des conditions les plus favorables à l'intervention. Elles sont les interlocutrices de nos Responsables Pédagogiques en cas de besoin, concernant le contenu pédagogique des interventions.

Le projet d'intervention

1

Inscrit dans le projet du service ou de l'établissement, **le projet d'intervention est porté et/ou soutenu par l'équipe de direction de votre institution**. L'explicitation du **sens, des intentions et du contenu du projet**, favorise **compréhension et appropriation** par les professionnel·es. A cette étape, votre équipe de direction peut être amenée à recueillir des ajustements à prendre en compte.

2

Il est important que les orientations théoriques systémiques et orientées solutions des intervenant·es ou formateurices soient accueillies par les professionnel·es dans une **posture d'ouverture** afin qu'ils puissent y percevoir en quoi leur pratique professionnelle pourrait être enrichie / diversifiée.

3

La **disponibilité des professionnel·es** bénéficiaires de cette intervention doit être anticipée et assurée, afin de favoriser leur engagement et la régularité de leur présence. *Exemples : le planning des interventions est communiqué le plus en amont possible, l'organisation du service ou de l'établissement est ajusté si besoin.*

4

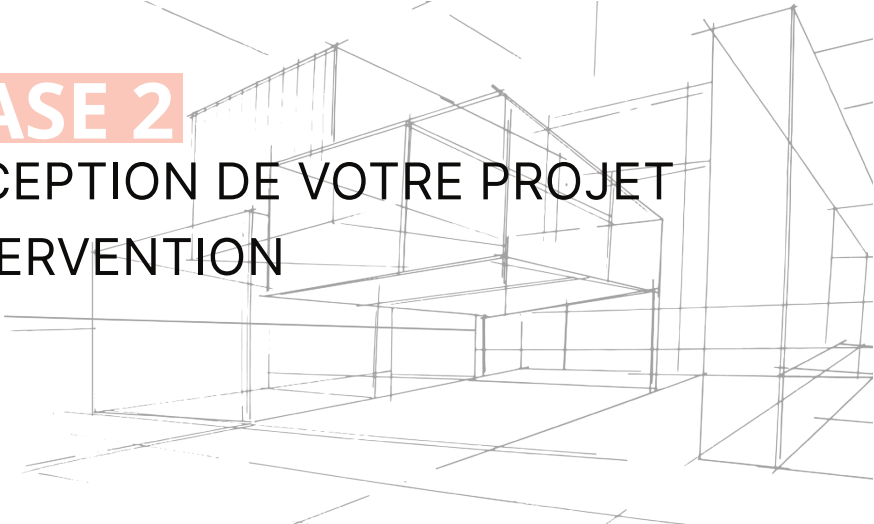
Les **conditions de participation des professionnel·es** sont explicitées. *Exemples : le caractère obligatoire ou non de la participation aux séances d'analyse de pratique ou à la formation envisagée, la composition des groupes, le cas échéant.*

5

La **communication des informations non pédagogiques** à notre équipe administrative, au moins 15 jours avant l'intervention. *Exemples : Le contact du·de la chef·fe de service de l'équipe concernée par le projet (mail et téléphone), la liste des participant·es ainsi que leur adresse mail professionnelle, le lieu exact de l'intervention, l'adresse mail de la personne en charge de la Facturation.*

6

La **mise à disposition d'un espace et de matériel adaptés**, au moins 15 minutes avant le début de l'intervention. *Exemples : Une salle munie de tables et de chaises, de l'eau et des verres, l'accès à des sanitaires, un paperboard avec des feuilles et des gros feutres de couleur, un vidéoprojecteur.*



PHASE 2

CONCEPTION DE VOTRE PROJET D'INTERVENTION

Ingénierie pédagogique et de formation

A partir du cadrage du projet d'intervention réalisé ensemble, nous construisons l'architecture d'un parcours / programme pédagogique.

Il est important que vous puissiez nous indiquer en amont si vous avez des attentes spécifiques concernant le profil de l'intervenant-e, du/de la formateur-ice. Aucun changement ne sera possible avant la fin de l'action. Nous nous assurons que le profil de l'intervenant-e ou du/de la formateur-ice qui réalisera l'intervention est le plus adapté à votre projet.

Présentation, ajustement, validation de votre projet d'intervention

Nous vous adressons une proposition pédagogique et un devis, dans un délai de 15 jours après la réalisation du cadrage du projet.

NB : Il est possible que ce délai soit plus long, si votre projet présente des complexités (nombre important d'équipes concernées par le projet, déplacements importants, contraintes organisationnelles fortes, ...) et/ou si notre disponibilité pour le traiter est réduite (proximité de notre Congrès annuel ou de congés annuels par exemple).

PHASE 3

RÉALISATION

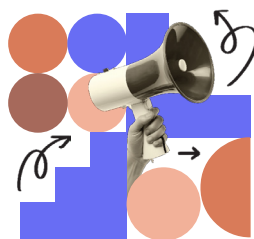


Préparation de la mise en œuvre

Rencontre préalable à l'intervention de soutien aux équipes

Nous organisons en amont une rencontre préalable systématique en présentiel ou en visio entre le/la cadre référent-e du projet ou de l'équipe bénéficiaire du projet au sein de votre institution, et l'intervenant-e en charge de l'intervention.

NB : Il est souhaitable que toute l'équipe bénéficiaire de l'action soit présente à cette rencontre.



Objectif



poser **le cadre du projet d'intervention**

Le cadre du projet d'intervention



Rappel des objectifs

Le rappel des objectifs de l'intervention par le/la cadre référent-e du projet ou de l'équipe.

Présentation réciproque

de l'équipe, de l'intervenant-e et du / de la cadre référent-e du projet



Présentation des références théoriques

Une courte présentation des références théoriques, de la méthode d'intervention, du déroulement d'une séance, par l'intervenant-e

Recueil des attentes de l'équipe par l'intervenant-e



NB: Cas spécifique des séances d'analyse de la pratique professionnelle et de supervisions : la rencontre préalable permet d'établir la planification définitive des interventions. Aucune planification ne peut être faite en amont de cette rencontre. Nous sommes en mesure de prendre auprès de vous un engagement préalable sur un jour de semaine et des créneaux horaires mais pas sur des dates spécifiques.

Concernant les formations

Nous adressons aux participant-es **un accès personnel à un extranet individuel** sur lequel ils/elles pourront :

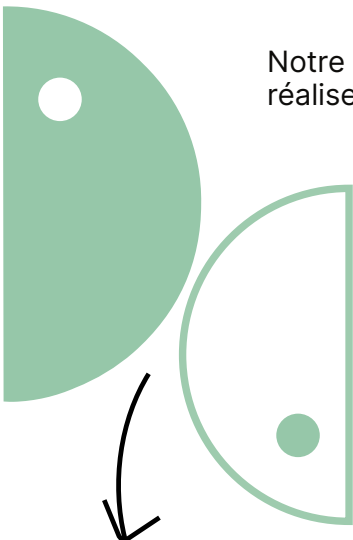
- **Evaluer leur niveau de connaissance** avant et après les formations ;
- Compléter les questionnaires de satisfaction ;
- Télécharger leur attestation de présence ;
- **Télécharger les supports pédagogiques** mis à disposition par le/la formateur-riche.



PHASE 3

RÉALISATION

Réalisation de l'intervention (« Face à face » pédagogique)



Notre intervenant·e ou formateur·rice réalise l'intervention dans vos locaux.

Nous sommes également en mesure d'accueillir dans **nos locaux de Chantepie** (Rennes, 35), les professionnel·es bénéficiaires de votre projet d'intervention.

NB : A compter de janvier 2027, ce service sera facturé de façon forfaitaire, à la journée ou demi-journée. Il comprendra l'accès à un espace de formation et la mise à disposition d'une collation (café, thé, eau, biscuits).



La mise à disposition d'un espace et de matériel adaptés participe au bon déroulement de l'intervention :

- au moins 15 minutes avant le début de l'intervention.
- Exemples : Une salle munie de tables et de chaises, de l'eau et des verres, l'accès à des sanitaires, un paperboard avec des feuilles et des gros feutres de couleur, un vidéoprojecteur.

Bilan intermédiaire (Facultatif, à votre demande ou selon nos recommandations)



Lorsqu'un projet d'intervention s'étend sur plusieurs mois, il peut être utile de planifier une rencontre à mi-parcours, pour vérifier que le projet se déroule comme convenu et/ou procéder à des ajustements. Cela dans le but d'assurer la réalisation complète et optimale du projet.

Coordination pédagogique interne

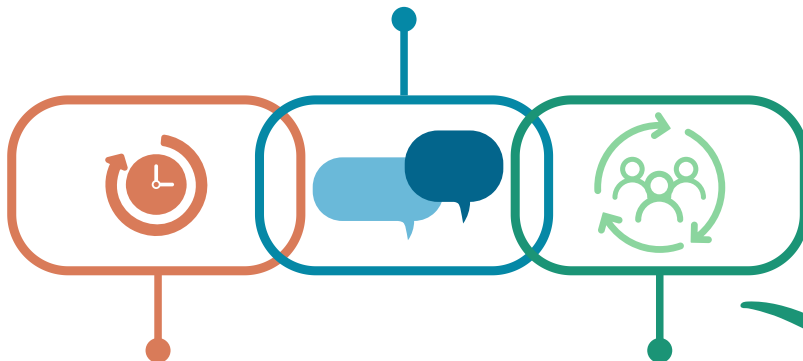
Nous assurons par ailleurs **une coordination pédagogique interne** dès lors que le projet d'intervention mobilise plusieurs intervenant·es ou formateur·ices. Cette coordination est assurée par une de nos Responsables Pédagogiques qui réunit l'équipe pédagogique impliquée, 2 à 3 fois pendant la durée du projet d'intervention.

PHASE 4

CLÔTURE DU PROJET D'INTERVENTION

Bilan de l'intervention

L'intervenant-e / formateur-riche demande aux participant-es ce qu'ils souhaitent restituer du travail réalisé.



Un bilan oral est réalisé dans la dernière heure de l'intervention (lors de la dernière séance de soutien aux équipes ou lors du dernier jour de formation).

Le bilan oral est partagé au / à la cadre référent-e du projet d'intervention qui est invité-e sur les 30 dernières minutes de l'intervention.



L'intervenant-e rédige un cours compte rendu des interventions, intégrant le bilan oral fait avec l'équipe. Nous transmettons ce compte rendu au/à la cadre référent-e du projet et/ou au service formation selon votre souhait.

Évaluation de la satisfaction des participant·es

- Formation uniquement-



Nous évaluons la satisfaction des participant·es à l'issue des actions de formation, de façon individuelle et dématérialisée, via la communication d'un lien vers un questionnaire en ligne : Un questionnaire "à chaud" communiqué le dernier jour de la formation, et un questionnaire "à distance", communiqué 3 mois après la fin de la formation.



L'évaluation porte sur le contenu de l'intervention, les qualités du/de la formateur·ice, le confort de la salle, l'organisation de l'intervention.

Cette évaluation s'inscrit dans notre démarche qualité continue, ainsi que dans le référentiel QUALIOPi. Des éléments de cette évaluation peuvent être intégrés au bilan de l'action réalisé par le-la formateur·ice.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité Qualiopi est un titre de la catégorie d'ac
Action de formation

Renouvellement et perspectives



A l'issue du projet d'intervention, notre Chargée de Développement INTRA prend contact avec vous afin de clôturer le projet, recueillir votre satisfaction et votre souhait de **renouvellement du projet** ou d'une **continuité avec un autre projet**.

Projet différent ?

Pour un projet d'envergure et/ou complexe (nombre important de professionnel-es accompagné-es, durée du projet, spécificités de votre contexte, ...),

Il peut être utile et constructif de prévoir une rencontre



qui rassemble des membres de votre équipe (un membre de l'équipe de direction ou du service formation et le/la responsable ou le/la Chef-fe de service de ou des équipes bénéficiaires du projet),

ainsi que des membres de notre équipe (L'intervenant-e ou le/la formateur-ice, la Responsable Pédagogique et la Chargée de Développement INTRA, référentes du projet).

Notre tarification

Étape par étape

Cadrage et conception du projet

Nous vous accompagnons à titre gracieux sur ces phases, qui se situent en amont de la signature d'un devis et d'une convention d'intervention.

Réalisation

A compter de la signature du devis et de la convention d'intervention, nous nous engageons avec vous, à réaliser le projet d'intervention tel que nous l'avons défini ensemble.

Les interventions suivantes seront indiquées sur notre devis et facturées au fur et à mesure de leur réalisation, en appui sur les feuilles d'émargement complétées lors des différentes séquences.

- La rencontre préalable avec l'intervenant-e ou le/la formateur-ice
- Le « face à face » pédagogique
- Les points d'étape intermédiaire, au cours du parcours d'intervention (facultatif)

Clôture du projet d'intervention

Le recueil de la satisfaction des participant-es, la rédaction et la communication d'un bilan par l'intervenant-e (1 page environ) sont intégrés à l'intervention. Ils ne font pas l'objet d'une facturation spécifique.

En revanche, la réalisation d'une rencontre de **bilan global** sur le projet d'intervention, avec la mobilisation de l'intervenant-e ou du/de la formateur-ice, une responsable pédagogique, le commanditaire du projet, la chargée de développement sera indiqué sur le devis et fera l'objet d'une facturation après sa réalisation (facultatif, à votre demande).

Non facturées

Facturées au fur et à mesure de leur réalisation





Immeuble NEPTUNE
22, rue des Landelles
35135 Chantepie

02 23 46 42 16

secretariat@pegase-processus.fr

www.pegase-processus.fr

La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante : **action de
formation**



Numéro de déclaration d'activité :
53 35 12 11 035

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

N° de SIRET : 927 791 418 00019

Code APE : 8559A

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF

